

## L'adhésion du Portugal

**Source:** CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/l\\_adhesion\\_du\\_portugal-fr-4201cbd7-4020-49f8-a7ce-ce781b1077d1.html](http://www.cvce.eu/obj/l_adhesion_du_portugal-fr-4201cbd7-4020-49f8-a7ce-ce781b1077d1.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## L'adhésion du Portugal

Au Portugal, l'insurrection militaire et la "révolution des Œillets" du 25 avril 1974 balaie le régime autoritaire institutionnalisé en 1933 par António de Oliveira Salazar. Mais le soulèvement armé risque rapidement de se radicaliser et de se transformer en un chaos révolutionnaire opposant les héritiers, militaires et civils immédiatement rentrés d'exil, de la révolution d'avril. La jeune démocratie portugaise dispose cependant d'un grand capital de sympathie à l'étranger. Leader du parti socialiste portugais pendant son exil forcé en France et en Allemagne, Mário Soares, le nouveau ministre des Affaires étrangères et bientôt chef du gouvernement, sillonne l'Europe pour plaider en faveur de la vocation communautaire de son pays. Celui-ci entre d'ailleurs au Conseil de l'Europe le 22 septembre 1976. Sans perdre de temps, le Portugal, lié depuis 1973 à la CEE en vertu d'un accord de libre échange pour les produits industriels et agricoles, dépose officiellement sa demande d'adhésion aux Communautés européennes le 28 mars 1977. Consultée par le Conseil, la Commission remet le 19 mai 1978 un avis positif quant à la suite à donner à cette demande. Inaugurées le 17 octobre 1978, les longues et difficiles négociations d'adhésion débouchent sur la signature, le 12 juin 1985 à Lisbonne, de l'acte d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne qui entre en vigueur le 1er janvier 1986. La veille, le Portugal s'est retiré de l'Association européenne de libre échange (AELE) dont il est un des membres fondateurs depuis 1960.